

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 85 (1959)
Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**ASSOCIATION AMICALE DES
ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE**

Rapport du Comité sur l'exercice 1958

présenté à l'assemblée générale du 20 juin 1959 à Lausanne

Après l'assemblée générale du 7 juin 1958, votre comité, réélu et en partie renouvelé, s'est constitué de la façon suivante : Président : *René Lambert*, promotion 1939 ; vice-président : *Marcel Dufour*, promotion 1941 ; secrétaire : *Jean Grivat*, promotion 1942 ; caissier : *Maurice Cosandey*, promotion 1940 ; membres : M. le directeur *Stucky*, *Marcel Etter*, promotion 1940, et *Edgar Robert*, promotion 1948.

Le comité a tenu quatre séances, dont deux dans une des pièces que l'Ecole met à disposition de l'Association générale des étudiants de l'Ecole polytechnique.

Comité central

M. *Mairesse*, notre dynamique et toujours jeune président, a réuni le Comité central le 4 octobre 1958 à l'EPUL. Assistaient à cette séance le directeur de l'Ecole ainsi que douze présidents et délégués des associations suisse et étrangères.

Après avoir entendu un très intéressant rapport de M. *Stucky*, sur lequel nous ne nous étendrons pas, car nous aurons tout à l'heure le privilège d'entendre notre directeur parler de la situation actuelle et des problèmes de l'EPUL, le Comité central a examiné diverses questions à l'ordre du jour, notamment :

- La création d'une association grecque.
- La parution semestrielle du bulletin d'information.
- Le service des courses et conférences.
- La création d'une commission d'études dont l'une des premières tâches sera la préparation du congrès de l'Association, en 1964.
- L'aide à l'Ecole et l'attribution de subsides fédéraux.
- Le Marché commun et la reconnaissance du titre d'ingénieur.

A l'issue de la séance, M. le directeur *Stucky* conduit les participants au centre de calcul électronique de l'EPUL.

Association française

Présidée par notre camarade *Henri Meyer*, l'Association française, qui compte 116 membres, a tenu son assemblée générale à Paris, le 31 janvier, devant une nombreuse assistance où l'on remarquait parmi les vieux fidèles de nombreux jeunes. L'Association suisse était représentée par son président.

Nous extrayons les passages suivants du rapport du comité présenté lors de cette assemblée :

« Le renouveau d'activité de l'Association qui s'était manifesté l'année précédente s'est poursuivi de la même manière cette année-ci. Les anciens, qui ont longtemps formé le noyau de notre groupement, ont été remarquablement encadrés par les jeunes à toutes nos réunions mensuelles et nous nous plaisons à souligner cette assiduité régulière qui nous fait bien augurer de la relève par les jeunes qui doit se faire au cours de ces années, de façon que la vie de notre Association se poursuive sans discontinuer.

» Nos réunions ont d'ailleurs présenté un intérêt qui s'est maintenu au cours de l'année grâce aux causeries présentées par nos camarades et dont les jeunes ont pris leur bonne part.

» On constate avec plaisir que le programme des causeries a été très varié et il faut continuer dans cette voie, car nous sommes certains que c'est la meilleure manière de rendre nos réunions attrayantes. Nous remercions donc tous nos camarades pour le travail qu'ils ont fourni et nous nous plaisons, à la fin de cette année 1958, à décerner un satisfecit à nos membres pour leur activité.

» L'année s'est terminée par notre traditionnel dîner de fin d'année, qui a eu lieu le 19 décembre. Trente et une personnes ont répondu à notre appel et se sont réunies aux « Noces de Jeannette » dans la joie d'une année bien remplie et la belle amitié qui lie tous les anciens élèves de notre Ecole. »

L'assemblée a réélu son président par acclamation. Malheureusement pour l'Association française, notre camarade *Meyer* a depuis lors quitté Paris pour des raisons professionnelles et revient travailler en Suisse. Le problème de la présidence se pose donc : souhaitons à nos camarades de trouver à brève échéance un président aussi dévoué et aussi dynamique que celui qu'ils ont eu pendant plus de treize ans.

Association belgo-luxembourgeoise

Son président, notre camarade *Théo Sunnen*, nous a fait parvenir le rapport suivant :

« La vie de la section belgo-luxembourgeoise de l'A³E²PL se manifeste moins par des fêtes éclatantes, propres à épater le public, mais plutôt par une multitude de prises de contact et de réunions de petits comités. Le théâtre de ces réunions est tantôt Bruxelles, tantôt Luxembourg. Le camarade *Klopfenstein* et le président servent de trait d'union entre les deux sous-sections ; par ailleurs, les relations sont vraiment amicales.

» En plus des réunions avec but gastronomique, dont Bruxelles a la spécialité, les deux sous-sections belge et luxembourgeoise travaillent intimement avec tous les anciens de l'Université de Lausanne. Dans le cadre de ce travail en commun, Bruxelles et Luxembourg organisent de temps en temps des conférences suivies de discussions. C'est ainsi que la section luxembourgeoise a traité l'hiver passé : Impressions d'un voyage au Congo ; Eau, facteur d'hygiène et de bien-être ; Initiation aux problèmes et aux méthodes de la préhistoire ; Les droits de l'homme et la fraternité mondiale. »

L'Association belgo-luxembourgeoise comprend actuellement 22 membres en Belgique, 6 au Congo belge, 25 au Luxembourg, soit au total 53 membres.

Association italienne

Notre camarade *Vittorio Grandonico*, président de l'association et grand voyageur devant l'Eternel, trouve encore le moyen de réunir le dernier carré de fidèles et de maintenir une certaine activité. L'objectif principal reste toujours la reconnaissance du titre en Italie pour les Italiens porteurs du diplôme de notre Ecole.

L'Association fêtera bientôt son dixième anniversaire et compte marquer cette date par une petite manifestation à Milan.

Le nombre de ses membres est actuellement de 40, en augmentation de deux sur l'année dernière.

Association portugaise

Les réunions mensuelles convoquées par le président *Madail* se déroulent régulièrement et la fréquentation a tendance à augmenter ; on remarque que les jeunes commencent à manifester un certain intérêt.

Dans son rapport M. *Madail* nous écrit :

« Aucun diplômé de notre Ecole ne s'est présenté au cours de l'année pour subir l'examen exigé par la loi aux ingénieurs portugais sortant d'écoles étrangères pour qu'ils puissent exercer leur profession dans le pays. Ils préfèrent en général refaire à Lisbonne ou Porto la dernière année, toutes facilités leur étant accordées par les écoles portugaises au point de vue de l'équivalence des matières traitées les années précédentes. »

Le nombre des inscrits à l'Association portugaise est maintenant de 28, parmi lesquels on compte 4 Suisses, 2 Français et 22 Portugais.

Association suisse

Section de Suisse orientale

Grâce à son président *Casimir de Rham*, l'activité de la section de Suisse orientale s'est maintenue pendant l'année 1958, alternant les conférences techniques et les sorties récréatives.

Il semble que les stages à Baden des jeunes ingénieurs soient de plus en plus courts, ce qui rend difficile une activité suivie de la section. Son président le déplore en ces termes dans son rapport :

« Le noyau de notre atome de section ne s'est pas désintégré, mais autour de ce noyau gravitent avec une rapidité toujours plus grande de jeunes collègues qui ne font que passer et disparaissent sans laisser d'adresse. Leur employeur a-t-il bénéficié de ce rapide passage ? Il faut l'espérer pour la réputation de notre Ecole. Ont-ils eu le temps d'assimiler ce qu'ils ont vu en courant ? Nous le leur souhaitons. »

Le nombre des membres de la section de Suisse orientale est de 91.

Groupe de Winterthour

Après un bref passage à vide il y a quelques années, le groupe de Winterthour, comprenant 27 membres présidés par notre camarade *Boissonnas*, a repris une activité tout à fait réjouissante ; si réjouissante même que son ancien président *Wyss* suggère que le groupe reprenne des mains de Baden la présidence de la section de Suisse orientale.

A Baden de prouver que son activité justifie son maintien aux honneurs.

Quant au Comité suisse, il estime que c'est une affaire interne, mais il espère qu'un esprit de saine concurrence continuera à régner entre la section de Suisse orientale et le groupe de Winterthour et il s'apprête à couronner le vainqueur.

Section lausannoise

Depuis la dernière assemblée générale, l'Association suisse doit déplorer la perte de nos camarades :

Charles Jambé, promotion 1896 ; *Ernst Münster*, promotion 1907 ; *Jean Siegrist*, promotion 1909 ; *Adrien Humbert-Droz*, promotion 1911 ; *Rodolphe Burgy*, promotion 1914 ; *André de la Harpe*, promotion 1918 ; *Ferdinand Curchod*, promotion 1924 ; *André Jaccottet*, promotion 1942.

Nous prions l'assemblée de se lever pour honorer leur mémoire.

Conférences et courses :

La Commission d'organisation des visites et conférences créée au début de l'année 1958, commission groupant les délégués de la S.I.A., de la G.E.P. et de l'A³E²PL, a magnifiquement rempli sa tâche sous la présidence de M. *Edouard Meystre*.

Nous rappelons les visites et conférences organisées par cette commission :

- | | |
|----------|--|
| 20. 6.58 | Usine thermique à Beznau ; installation de la Société Reaktor AG. à Würenlingen ; ateliers Brown Boveri, à Baden. |
| 12. 7.58 | Deuxième visite du CERN, à Genève. |
| 19. 7.58 | Visite de la nouvelle route du Marchairuz. |
| 15.11.58 | Visite de l'usine d'incinération des gadoues de Lausanne. |
| 5.12.58 | Première conférence de la Société académique vaudoise, par <i>Roger Heim</i> , directeur du Muséum d'histoire naturelle, à Paris. |
| 13.12.58 | Visite des nouvelles installations du chemin de fer Lausanne-Ouchy. |
| 23. 1.59 | Conférence du professeur <i>Badoux</i> : Naissance et formation des gisements pétrolières. |
| 4. 2.59 | Conférence de M. le professeur <i>Waltenspühl</i> : Aspect de l'architecture contemporaine. |
| 20. 2.59 | Applications industrielles de l'énergie nucléaire, par M. <i>Psarofaghis</i> . |
| 5. 3.59 | Communication sur le registre suisse des ingénieurs, architectes et techniciens ; communication relative à la création d'un musée technique suisse et présentation du film de l'Unesco sur le Deutsches Museum de Munich, par M. <i>Hans-Conrad Egloff</i> . |
| 11. 3.59 | Visite des nouveaux bâtiments et installations de l'Ecole de médecine de l'Université de Lausanne. |
| 3. 4.59 | Conférence par M. <i>Paul Preisig</i> : Préfabrication en constructions métalliques aux Etats-Unis. |
| 18. 4.59 | Visite de la Verrerie de Saint-Prix, suivie d'une visite de l'église de Saint-Protais et du village de Saint-Prix. |
| 30. 5.59 | Visite des installations de la Briqueterie, Tuilerie et Poterie de Renens S.A., à Crissier. |
| 17. 6.59 | Visite des nouveaux bâtiments et installations Sulzer Frères, à Ober-Winterthour. |

En collaboration avec la Société académique vaudoise, nous avons participé à cinq de ses conférences, dont une était organisée par notre groupe des trois sociétés techniques, conférence donnée par M. le professeur *Waltenspühl* et dont nous avons parlé plus haut.

Reprenant une excellente tradition l'A³ française a organisé des 22 au 24 mai 1959 une course qui a groupé 19 participants de Lausanne et 4 de Paris.

Conduits par M. *Diserens*, nous avons visité la centrale thermique de Creil, puis les châteaux de Chantilly, Compiègne et Pierrefonds, pour finir à Reims où nous avons visité une des célèbres caves à champagne (sans dégustation) et la cathédrale.

Après avoir fait plusieurs essais de types de courses avec le président de l'A³ française, nous avons constaté que les courses s'étalent sur quatre à cinq jours et nous conduisant dans des endroits peu connus avaient plus de succès que les courses économiques organisées à proximité de Paris ou de la Suisse. En conséquence, nous avons décidé de prévoir pour l'année prochaine une visite des installations de Lacq et des Landes du sud-ouest de la France, visite qui, nous l'espérons, attirera de nombreux participants curieux de contempler cette ville et ces installations de Lacq pratiquement sorties du néant.

Emploi des fonds de l'Association

Sur proposition du directeur de l'Ecole assisté de deux professeurs, nous avons attribué cette année à un étudiant la deuxième bourse de l'A³ pour un montant de 600 fr.

Une somme de 500 fr. a été versée à la bibliothèque de l'Ecole.

Notre contribution au Service technique suisse de placement a été de 175 fr., comme chaque année.

Le prix de l'A³ d'un montant de 200 fr., a été attribué à M. Jacques Decosterd, diplômé ingénieur électricien.

Le jury du prix Grenier, auquel participait un membre du comité, a attribué son prix à M. Réalini, diplômé ingénieur civil.

Membres honoraires

Selon la tradition, le comité proposera tout à l'heure de nommer à l'honorariat les membres de la promotion de 1918.

Divers

Le deuxième numéro du bulletin de notre association a paru en décembre 1958. A part quelques mots d'introduction, il comportait un article très remarqué de M. le directeur Stucky, sur la situation actuelle et future de nos écoles et sur l'attitude que doivent prendre les hautes écoles face à la demande accrue de jeunes ingénieurs. Cet article était suivi de brèves nouvelles de notre association ainsi que de la liste des publications de l'EPUL.

Notre modeste budget ne nous permet pas de faire paraître plus d'un numéro par année : en effet, chaque parution coûte 500 à 600 francs. C'est la raison pour laquelle, malgré les recommandations du Comité central, vous ne recevrez le prochain bulletin que vers la fin de cette année.

Depuis fort longtemps, nous cherchions à créer un secrétariat permanent. Grâce à la collaboration de l'Association générale des étudiants de l'EPUL, c'est maintenant chose faite.

Ce secrétariat a son siège dans les bâtiments de l'Ecole et M^{me} Post, la secrétaire, est chargée plus particulièrement cette année de la mise sur pied d'un fichier de nos membres, fichier que nous compléterons petit à petit par la liste de tous les anciens élèves de l'Ecole.

La secrétaire s'occupe également de l'encaissement et du contrôle des cotisations et de la liquidation de certaines affaires courantes.

Ce secrétariat est à disposition de tous les membres qui désirent obtenir des renseignements ; vous pouvez l'atteindre par téléphone en appelant le numéro 26 82 01.

Depuis la création de ce secrétariat permanent le comité se réunit dans la mesure du possible à l'EPUL, ce qui nous vaut le plaisir d'avoir à presque chacune de nos séances le président de l'AGEPUL, M. Piantino, avec lequel nous avons pu faire un excellent travail.

Notre souci actuel est la mise sur pied d'une commission qui prendra en main le problème de la Cité universitaire. Cette commission comprend déjà : MM. Bussy, Perret, Etter, les présidents de l'AGEPUL et de l'A³. Elle devra être élargie, mais seulement après avoir défini les premières bases de son travail futur. Pour aider à fixer ces bases, l'AGEPUL a très officiellement

et pour 1 franc d'honoraires, commandé à un candidat architecte un projet de cité universitaire réalisable en deux étapes.

La première étape comprend le restaurant de l'EPUL, rendu nécessaire par le fait que le réfectoire actuel est trop petit et ne donne pas satisfaction. Il semble qu'il pourrait être construit à proximité immédiate de l'Ecole.

La seconde étape comprend les studios mis à disposition des étudiants ainsi qu'un centre social.

La création d'une cité universitaire répond à un véritable besoin, ainsi que l'ont démontré diverses enquêtes faites par l'AGE et l'AGEPUL.

Il semble bien, à première vue, qu'un projet prévoyant le logement pour une centaine d'étudiants payant un loyer mensuel de l'ordre de 50 fr., serait rentable, à condition que le terrain soit mis gratuitement à disposition, ce qui semble être le cas, et que l'on arrive à trouver une somme relativement modeste qui serait placée à fonds perdus dans l'affaire.

Nous ferons probablement dans le courant de l'année appel à votre générosité pour participer aux premiers frais en vue de la création de ce foyer-restaurant et de cette cité universitaire, et nous espérons que, soit vous-même, soit les maisons dont vous faites partie, réserverez un bon accueil à cet appel de fonds.

Nous vous rappelons que l'AGEPUL a un service de placement et qu'en vous adressant au secrétariat permanent vous pourrez obtenir les renseignements que vous désirez pour engager un stagiaire pendant les vacances d'été ou éventuellement donner du travail quelques demi-journées ou quelques heures par semaine à un étudiant de l'EPUL.

Le président actuel de l'AGEPUL, M. Piantino, est extrêmement actif et sous son impulsion un séminaire international de travaux hydrauliques réservé aux étudiants ingénieurs aura lieu du 26 juillet au 1^{er} août prochain. Nous nous permettons de vous recommander également l'appel de fonds que certaines de vos sociétés recevront en vue de couvrir une partie des frais de ce séminaire.

Ce séminaire comprendra des exposés de M. le directeur Stucky, de M. Choisy, président de la Grande Dixence, ainsi que la visite des chantiers de la Grande Dixence, de Zermatt et Stafel, de Moiry et de Göschenenalp.

Le caissier vous présentera tout à l'heure le budget pour l'exercice 1959. L'augmentation constante du nombre de nos membres ainsi que l'augmentation des cotisations de 10 à 12 francs que vous avez acceptée l'année dernière nous permettent de créer des rubriques nouvelles et de couvrir de nouvelles dépenses très utiles. Nous pensons notamment aux 1200 fr. du secrétariat permanent et à un nouveau fonds de réserve sur lequel nous vous proposons de verser 500 fr. cette année. Ce fonds pourrait être utilisé pour le congrès de 1964 ou pour une contribution de l'A³ à la Cité universitaire. Il pourrait être alimenté par des dons, notamment de la part de nos membres honoraires, exemptés de cotisations, mais qui, nous en sommes sûrs, répondront à l'appel que nous leur lancerons avant la fin de 1959. Nous vous proposons cette année de ne pas donner d'affectation spéciale à ce nouveau fonds mais de le considérer comme une réserve générale dont l'utilisation sera décidée de cas en cas par une assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Arrivés au terme de leur mission, les membres du comité mettent leur mandat à disposition de l'assemblée. Ils sont tous rééligibles, y compris votre président qui, à son corps défendant, accepterait une sixième réélection, n'ayant pas pu, malgré ses nombreuses recherches, trouver un membre dévoué voulant bien prendre sa succession.

En terminant, nous vous rappelons que l'augmentation du nombre des membres de notre association reste toujours notre premier objectif. Les divers projets que nous étudions nécessitent un effort tant financier que moral toujours plus étendu : le comité compte sur votre appui.

LES CONGRÈS

Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations

Assemblée générale de Sierre

La quatrième assemblée générale de la société a eu lieu le 12 juin, par une très belle journée, à Sierre, sous la présidence de M.P.D. Dr A. von Moos.

La société compte actuellement 320 membres au total (250 membres individuels et 70 membres collectifs). Lors de la séance administrative, il a été décidé de maintenir les cotisations annuelles à 15 fr. pour les membres individuels et à 75 fr. pour les membres collectifs.

Une réunion d'automne aura lieu en novembre et verra traiter le thème « Amélioration du sol ». 170 membres et invités prirent part à la réunion technique consacrée à des problèmes de mécanique des sols et de construction des bassins de compensation. Outre des représentants des autorités fédérales et cantonales, y participèrent également des personnalités venant d'Allemagne, d'Autriche, de Grande-Bretagne, de France et d'Italie.

Au cours de la conférence principale, le professeur G. Schnitter, de l'E.P.F., Zurich, insista sur l'importance des bassins de compensation du point de vue de l'économie hydraulique. Il montra en particulier que cet élément permet d'assouplir l'exploitation des installations hydrauliques. Il mentionna également la possibilité d'emmagasiner 10 000-100 000 m³ d'eau à l'intérieur de la montagne. L'importance du drainage fut aussi soulignée, de même que celle d'une exécution soignée des remblais nécessaires et d'un revêtement étanche, que ce soit sous forme de dalles de béton ou de mélanges bitumineux. Des examens préalables approfondis sont indispensables à cet égard. La question de la profondeur de pénétration du gel fut abordée et illustrée à l'aide de résultats de mesures observées sur deux constructions. Il en ressort que la température de l'air, la durée du gel, la position du point considéré par rapport au soleil, l'épaisseur de la neige, etc., constituent les facteurs les plus importants pour l'estimation de la profondeur de pénétration du gel.

Dans son exposé, M. O. Rüegg, de la maison Walo Bertschinger S.A., Zurich, parla des propriétés du béton bitumineux pour des revêtements étanches. Dans le cas des bassins de compensation, il s'agit de préparer un revêtement très peu poreux et étanche. Celui-ci doit satisfaire à d'autres conditions que les revêtements pour route. Le compactage, sans compter le choix judicieux de la granulométrie, de la quantité et de la qualité des bitumes, est un facteur déterminant pour la qualité d'un revêtement. Il convient d'apporter un soin particulier aux points de raccordement du revêtement avec les ouvrages fixes, tels : déversoir, vidange de fond, prise d'eau, etc. Les bassins avec revêtement bitumineux, qui ont été exécutés soigneusement en tenant compte

Présidents des associations

Comité central : M. André Mairesse, rue Montalivet 7, Paris 8^e.

Association suisse : M. René-H. Lambert, av. du Léman 33, Lausanne.

Section de la Suisse orientale : M. Casimir de Rham, Höhtalstrasse 14, Baden.

Groupe de Winterthour : M. Hugues Boissonnas, Papiermühleweg 17, Winterthour.

Association française : M. Henri Meyer, Escher Wyss, Zurich.

Association belgo-luxembourgeoise : M. Théo Sunnen, Syndicat des eaux, Koerich (Grand-Duché de Luxembourg).

Association italienne : M. Vittorio Grandonicco, via Brocchi 11, Milan.

Association suisse, comité 1959-60 : Le comité ayant été « reconduit » pour 1959-60, voir la liste en page 230 de ce texte.

des principes de la construction des ouvrages hydrauliques, de la mécanique des sols et de la technologie de l'asphalte, ont entièrement répondu aux exigences d'exploitation pendant vingt ans.

M. J. C. Ott,¹ de la Société Générale pour l'Industrie, à Genève, décrivit les problèmes qui se sont posés lors de la construction du bassin de compensation d' Eggen (Valais) de la S.A. l'Energie Electrique du Simplon, Genève. La nature hétérogène du sous-sol, et en particulier les composantes fines et limoneuses, conduisirent à l'adoption de mesures constructives spéciales. Il fallut, par exemple, construire le canal de dérivation dans un matériau sujet aux renards avec fouille blindée, sous l'eau, avec un radier bétonné à l'avance. M. Ott insista sur l'importance d'une exécution extrêmement soignée du filtre et des couches drainantes, pour éviter des dommages ultérieurs.

Dans le projet et l'exécution du bassin de compensation de Bergli (BE) des Forces Motrices du Simmental S.A., s'est posé le problème de l'enlèvement et du dépôt d'énormes masses de tourbe. L'étanchéité est assurée par le sol lui-même.

M. W. Kehrli, du bureau d'ingénieur Kälin, Meilen (ZH), parla de la construction des bassins de compensation de Wanna et Satienplatz des Forces Motrices Zevreila S.A. Il mit l'accent sur les particularités de la technologie des matériaux qui conditionnent le remblayage des digues et les engins utilisés. Dans les deux cas, les plus grands tassements des ouvrages de construction des digues furent considérés comme une conséquence de la compression du sous-sol lui-même. Une surveillance étroite de l'exécution et la présence d'un laboratoire de chantier conduisirent à un très bon résultat des travaux. Des mesures de la température sont faites dans les parements du bassin de Becken, afin de contrôler les profondeurs de pénétration du gel.

M. A. Robert,¹ de Motor-Colombus S.A., Baden, commenta les bases du projet et les différentes phases de la construction du bassin de compensation de Motec. Une grande attention a été vouée au remblayage et au compactage des digues ; par ailleurs, les propriétés des couches filtrantes et drainantes, préparées partiellement avec du bitume, ont été préalablement fixées à l'aide d'essais.

C'est M. W. Lepori, du département de construction d'Aluminium Industrie S.A., Zurich, qui donna quelques indications sur le bassin de compensation de Vissoie, actuellement en construction. Il releva notamment les diverses difficultés qui se sont présentées : espace restreint entre bassin et Navizence ; nécessité de maintenir en exploitation constante l'usine existante à Chippis, dont la conduite d'aménée passe à travers le bassin ; passage souterrain du Torrent du Moulin, ainsi que présence de sous-sol limoneux sujet aux renards. Dans le cas de ce bassin également, un important drainage a été exécuté du côté de la montagne afin de détourner les diverses venues d'eau.

Le samedi 13 juin eut lieu une visite des bassins de compensation, encore en construction, de Motec et Vissoie des Forces Motrices de la Gougra S.A. ; un apéritif bienvenu fut apprécié de tous les participants.

¹ Les conférences de MM. Ott et Robert seront publiées prochainement dans nos colonnes. (Réd.).

Tous les exposés, illustrés de nombreuses diapositives, doivent paraître dans des périodiques spécialisés, être publiés comme l'une des prochaines communications de la Société suisse de mécanique des sols et des travaux de fondations, puis être communiqués aux membres. D'autres exemplaires peuvent être obtenus au prix coûtant au Secrétariat : Zurich 6, Gloriastrasse 39, tél. (051) 32 73 30 (interne 2785).

NÉCROLOGIE

Louis Kollros (1878-1959)

Le professeur Louis Kollros vient de s'éteindre à Zurich, à l'âge de 81 ans. Tous les ingénieurs de langue française qui firent leurs études au « Poly » de 1909 à 1948 se rappelleront ce maître remarquable et lui garderont un inoubliable souvenir. Ancien élève lui-même de l'Ecole polytechnique fédérale, docteur de l'Université de Göttingue (où il soutint, chez le célèbre Minkowsky, sa thèse sur « Un algorithme pour l'approximation simultanée de deux grandeurs »), Louis Kollros avait été maître de mathématiques de 1900 à 1909 au Gymnase de La Chaux-de-Fonds, sa ville natale, et privat-docent de 1904 à 1909 à l'Université de Neuchâtel. C'est en 1909 qu'une délégation de l'E.P.F., présidée par le fameux Geiser, vint entendre ses leçons et fit de lui le candidat à la succession de Lacombe, qui venait d'être désigné comme directeur de l'E.I.L.

Louis Kollros fut président, de 1940 à 1941, de la Société suisse de mathématiques.

Ses leçons de géométrie, d'une préparation et d'une rigueur parfaites, faisaient l'admiration de l'auditeur. Sur la base d'une donnée précise et d'un tracé remarquablement clair, la démonstration suivait, brillante, dans la plus naturelle simplicité.

Sans aucune note en main, Kollros analysait, en se jouant, les problèmes les plus délicats, s'exprimant dans un langage volontairement dépouillé, auquel on n'aurait pas su ni ajouter, ni retrancher un mot. Il donnait, dans ses jugements, l'impression de la plus sereine et de la plus stricte objectivité, ce qui lui valait d'emblée un prestige considérable. Bon psychologue et large de vues, il s'intéressait à ses étudiants en père de famille, strict, mais bienveillant.

En plus de son cours de géométrie descriptive, le professeur Kollros enseigna à l'E.P.F. en français la géométrie projective, la géométrie algébrique, la géométrie synthétique, le calcul vectoriel et publia — en plus de son cours de géométrie descriptive — de nombreuses contributions aux « Commentarii Mathematici Helvetici ».

Il prit plaisir aussi à ne pas laisser tomber dans l'oubli la mémoire de ses prédécesseurs et collègues W. Fiedler, C. F. Geiser, M. Grossmann, J. Franel, E. Meissner et aussi d'appeler l'intérêt sur les œuvres notamment de Jacob Steiner, d'Evariste Galois et du général Dufour.

Au total, un noble esprit dont la distinction n'eut d'égale que la haute valeur morale et la bienveillante modestie.

J. C.



LOUIS KOLLROS (1878-1959)

BIBLIOGRAPHIE

Initiation aux processus aléatoires. — Le processus de Poisson. Files d'attente. Pannes de machines, par Maurice Girault, professeur à l'Institut de statistique, maître de conférences à la Faculté des sciences de Caen. Collection « Probabilités, statistique, recherche opérationnelle », dirigée par Georges Darmois. Paris, Dunod, 1959. — Un volume 14 × 22 cm, x + 107 pages, 15 figures. Prix : broché, 980 fr. français.

Parmi les notions mathématiques (loi de probabilité, corrélation, etc.) qui permettent d'aborder bien des problèmes pratiques et apportent une contribution efficace à leur solution, celle des processus aléatoires trouve de nombreuses applications.

La recherche opérationnelle en fait surgir chaque jour de nouvelles : files d'attente (bateaux, camions, voyageurs, malades au dispensaire), mais aussi pannes de machines, accidents, constitution de stocks.

L'ouvrage du professeur Girault aidera ceux qui veulent s'initier aux processus aléatoires et réfléchir à leurs utilisations : chercheurs et étudiants, ingénieurs, techniciens.

Supposant la connaissance des mathématiques classiques et des notions fondamentales du calcul des probabilités, rappelées d'ailleurs, il traite des méthodes classiques employées, à partir d'exemples concrets.

Quelques cas simples sont étudiés de manière complète et parfois plusieurs solutions d'une même question sont indiquées, permettant au lecteur de dégager les idées fondamentales.

Sommaire :

1. Introduction. La notion de processus aléatoire.
2. Le processus de Poisson. — 3. Résultats complémentaires. Lois associées au processus de Poisson. — 4. Applications directes du processus de Poisson. — 5. Evolution d'un processus. — 6. Processus d'engorgement et files d'attente : Arrivées poissonniennes. Durées de service exponentielles. Arrivées poissonniennes et service constant. Loi quelconque de durée de service d'un poste. — 7. Conclusions.

Le chauffage et le rafraîchissement par rayonnement, par F.-André Missenard. Editions Eyrolles, Paris, 1959. Un volume 16 × 25 cm, 360 pages, 134 figures, 15 abaques.

Apparu en Angleterre, au début du XX^e siècle, le chauffage par rayonnement, outre ses avantages esthétiques, est d'une exploitation particulièrement économique. Il ne s'est développé cependant que lentement par suite de l'incertitude sur la tenue des tubes chauffants noyés dans le béton. Les destructions à Londres permirent de constater, en 1944, que des tubes enrobés en 1906, dans du béton de qualité appropriée, s'étaient mieux conservés qu'à l'air libre. Ce procédé prit alors un essor considérable en plusieurs pays. Il a fait l'objet d'études méthodiques, aussi bien sur le plan physiologique que physique, afin de déterminer les températures de surfaces les plus favorables pour le confort. Aussi, le Congrès international de Bruxelles 1958 demanda-t-il à M. Missenard, d'écrire un traité français sur le rayonnement.

Cet ouvrage comporte une première partie consacrée au principe et à la description des différents systèmes de chauffage et de rafraîchissement par rayonnement : tubes enrobés dans le béton, plafonds rapportés, panneaux suspendus, émetteurs dits par « infrarouge ». Cette partie traite également du déneigement thermique